

- L'été**, l'inscription est limitée à :
- Un **maximum de 25 jours par enfant**. La seule dérogation possible sera pour raison professionnelle (pas de congé des parents sur toute la période), sur présentation d'un justificatif lors de la réservation, sauf pour les 10 - 17 ans
 - **1 séjour et 1 stage par enfant** (inscription possible sur liste d'attente pour en réaliser d'autres).

- Séjours :**
- **L'inscription aux séjours est réservée aux enfants ayant déjà fréquenté les accueils de loisirs SEVE (sur une durée minimum d'1 semaine).**
 - L'association se réserve le droit d'annuler un séjour jusqu'à la semaine précédant le départ en cas de défaut de participation.

Tarifs

L'adhésion annuelle est de 4 € pour les moins de 16 ans, et 6 € pour les plus de 16 ans valable de septembre à septembre.

Le **prix de journée (vacances) ou demi-journée (mercredis)** est ensuite **calculé selon le principe du taux d'effort**.

Les administrateurs ont voté lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2013 l'application de ce principe qui permet d'adapter le montant de la prestation à payer en fonction des revenus de chaque famille (à noter que tout changement de situation survenant en cours d'année peut justifier d'éventuels changements de prix d'une période à l'autre).

Ce « taux d'effort » est un pourcentage appliqué à votre quotient familial (QF), selon le calcul suivant :

$$QF \times \text{taux d'effort} = \text{Prix à payer}$$

100

Accueils de loisirs	Journée (Vacances)	1/2 Journée (Mercredis)
Taux d'effort	0,55 %	0,33 %
Tarif minimum	1,50 €	1 €
Tarif maximum	15 €	10 €

Pour les **familles nombreuses**, un abattement est prévu sur le prix journée/demi-journée :

- 15 % pour le deuxième enfant
- 30 % pour le troisième enfant
- 50 % à partir du quatrième enfant

- Les **goûters** sont fournis par la Maison de Quartier SEVE et inclus dans le prix de journée/demi-journée.
- Les **repas du midi** peuvent être pris au domicile ou bien à la cantine (dans ce cas ils sont facturés en fin de période par les services municipaux de la ville, sur le même barème qu'en période scolaire).

Païement

- Toute place doit être réglée pour être réservée.**
- L'inscription ne peut se faire, que si les paiements sont à jour.**
- Aucune réservation n'est possible par téléphone ou avant la période d'inscriptions** indiquée sur le calendrier établi.
- Différents **moyens de paiement** sont acceptés : Les espèces, les chèques bancaires, les chèques-vacances ANCV, la carte bancaire et LYF PAY (paiement en ligne).
- Dès lors que vous aurez inscrit votre ou vos enfants sur l'accueil de loisirs, cette inscription sera définitive. Ce qui signifie que vous n'aurez plus la possibilité d'annuler et de vous faire rembourser, sauf sur présentation d'un certificat médical.** Ce certificat devra être fourni dans les 7 jours qui suivent l'absence.
- Par conséquent, nous vous invitons à être vigilant et à inscrire selon vos besoins réels.
- Un **paiement en plusieurs fois ou en différé** peut être étudié, à la condition d'un paiement par chèques bancaires.
- Un exemplaire du **reçu d'inscription** reprenant les dates réservées et les conditions financières est remis à la famille après chaque inscription. Il ne fait cependant pas office de facture, cette dernière pouvant être éditée sur simple demande.

« La politesse, le savoir-vivre et les bonnes manières sont les locomotives qui nous font voyager sur les rails du respect des autres »



Maison de Quartier SEVE
 Multipôle St Eloi
 11 boulevard St Just 86000 POITIERS
 05 49 00 87 28

- Saisie AIGA
- Saisie cahiers de caisse
- Adhésion payée

**FICHE D'ADHESION
 ENFANCE – JEUNESSE**

Pièces à fournir à l'inscription :

- Attestation **CAF** (ou dernier **avis d'imposition** si non-allocataire)
- **Carnet de santé** de l'enfant

SAISON 20__ /20__

Enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Fille Garçon

Date de naissance : _____

ADRESSE : _____

Etablissement scolaire : _____

Classe : _____

① PORTABLE : _____

Numéro Allocataire CAF : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Parents / Responsables légaux

PARENT 1 : Mère Père Tuteur

NOM PRENOM : _____

ADRESSE (si différente) : _____

📞 DOMICILE : _____

📞 PROFESSIONNEL : _____

📞 PORTABLE : _____

@ E-MAIL : _____

PARENT 2 : Mère Père Tuteur

NOM PRENOM : _____

ADRESSE (si différente) : _____

📞 DOMICILE : _____

📞 PROFESSIONNEL : _____

📞 PORTABLE : _____

@ E-MAIL : _____

Garde parentale :

- Conjointe Alternée Exclusive (1) Mère Père Autres (tuteur...)
- (1) Merci de nous fournir l'ordonnance de jugement

Personne(s) à contacter en cas d'absence des parents / autorisée(s) à récupérer l'enfant :

NOM PRENOM : _____ 📞 _____

NOM PRENOM : _____ 📞 _____

Merci de bien vouloir nous transmettre tout document attestant de situations particulières (PAI, ordonnance de jugement, situation handicap...). Il est impératif de rencontrer la direction de l'accueil de loisirs afin d'échanger sur la situation.

COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT DE L'ENFANT

NOM : _____ ☎ _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Traitement médical : Oui Non

Si oui : Merci de joindre l'ordonnance et les médicaments

Allergies :

Asthme : Oui Non **Alimentaire** : Oui Non **Médicamenteuse** : Oui Non **Autres** : _____

Cause et conduite à tenir : _____

Régime alimentaire :

Sans porc : Oui Non **Sans viande** : Oui Non **Autres** : _____

Appareillages : Oui Non A préciser : _____

Précautions à prendre : _____

Difficultés de santé spécifiques : Oui Non A préciser : _____

Précautions à prendre : _____

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : Oui Non

Si oui, merci de nous fournir les documents nécessaires

Situation de Handicap : Oui Non Déclaration MDPH

Conduite à tenir : _____ Coordonnées éducateur spécialisé : _____

ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS :

Sieste : Oui Non **Propreté** : Autonome : Oui Non **Repas** : L'enfant mange-t-il bien ? Oui Non

AUTORISATIONS :

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant susnommé(e), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs SEVE

Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler toute modification le cas échéant

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées et à prendre les moyens de transport utilisés pour se rendre aux activités et à la Maison de Quartier SEVE

Autorise la Maison de Quartier SEVE à reproduire et diffuser les images fixes ou animées de mon enfant, qui pourront être réalisées dans le seul cadre des activités de groupe

En interne En externe (Facebook – Site internet)

Autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical selon ordonnance fournie, SAMU, pompiers, ...)

Autorise l'équipe d'animation à laisser mon enfant partir seul(e) de la Maison de Quartier à l'heure du repas (11h45) et à la fin des activités

Espace Jeunesse (dès la 4^{ème}) : Autorise mon enfant à aller et venir seul et librement sur l'espace Jeunesse pendant les temps hors-activités et d'accueil libre, sous ma responsabilité. Les enfants restent sous la responsabilité des animateurs uniquement sur les temps d'activités et de sorties organisées.

Autorise la Maison de Quartier SEVE à utiliser mes données personnelles pour me recontacter en cas de problème ou autre situation. Aucun autre traitement ne sera effectué avec mes informations. **Informatique et Liberté** : Les données recueillies sont destinées à l'usage interne de la Maison de Quartier SEVE et sont couvertes par l'Article 27 de la Loi du 6 janvier 1978.

Autorise l'association S.E.V.E. à utiliser mes données personnelles pour recevoir toutes les informations concernant la Maison de Quartier SEVE (agenda, vie de l'association ...) par mail une fois par mois

Autorise l'association S.E.V.E. à utiliser mon adresse mail pour les informations des accueils de loisirs

Fait à le

Mention « *lu et approuvé* » et signature :

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation de données collectées, veuillez consulter notre document «Politique de confidentialité» mis à disposition à l'accueil de la Maison de Quartier ou téléchargeable sur notre site internet

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ACCUEIL DE LOISIRS S.E.V.E.

« **Les Petites Étoiles** » : Accueillent les enfants de maternelle, pendant les vacances et les mercredis.

« **La Galaxie** » : Accueille les enfants d'élémentaire (CP au CM2), pendant les vacances et les mercredis.

« **La Jeunesse** » : Accueille les jeunes collégiens (6^{ème} et 5^{ème}) et les 13/17 ans, pendant les vacances et les mercredis.

- Les accueils de loisirs de la Maison de Quartier SEVE **accueillent les enfants scolarisés**, durant les vacances scolaires et les mercredis.

- Les locaux se trouvent au sein du Multipôle de St-Éloi.

- Accompagnés par une équipe d'animateurs diplômés, les enfants pourront jouer, bouger, créer, s'exprimer, se détendre, monter des projets...

- Ces espaces éducatifs, adaptés à chaque tranche d'âge, offrent un lieu d'échange et de partage dans lequel enfants et parents auront la possibilité de s'investir et de construire ensemble (planning d'animations, organisation d'évènements, sorties, séjours...).

- La Maison de Quartier SEVE décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de biens personnels pouvant survenir dans l'enceinte de la structure (parking et annexes compris).

Une journée à l'accueil de loisirs

7h30 à 9h30 : Accueil des enfants et des familles

9h30 à 12h00 : Temps d'animations

12h00 à 13h00 : Repas

13h00 à 14h30 : Temps calme / Sieste pour les plus jeunes

14h30 à 16h30 : Temps d'animations / Sieste et petites activités pour les plus jeunes

16h30 à 17h00 : Goûter

17h00 à 18h30 : Temps d'accueil du soir avec les parents


Si, **exceptionnellement, vous déposez votre enfant après 9h30, il est important de nous prévenir afin que nous puissions régulariser le nombre d'enfants que nous aurons déjà communiqué à la cantine, en nous appelant au :**

Petites Etoiles : 05 16 39 90 11

Galaxie : 05 16 39 90 12

Jeunesse : 06 22 48 58 30

06 22 48 35 58

 **Les mercredis** : L'accueil commence dès 13h après le service de restauration scolaire.


Une navette est assurée par l'équipe d'animation entre l'école et les accueils de loisirs : Après le repas du midi pour Micromégas et Pablo Neruda, et dès la sortie de la classe pour les enfants de Breuil-Mingot (qui déjeunent à la cantine de Pablo Neruda).


Ecoles concernées : Breuil-Mingot, Micromégas et Pablo Neruda.

Un transfert est assuré entre les activités proposées à la Maison de Quartier et celles de l'AS Saint Éloi.

Modalités d'inscriptions

 Les accueils de loisirs **se règlent à la réservation** pour chaque période (inscriptions préalables).

 Les inscriptions se font à l'accueil de la Maison de Quartier SEVE. Elles sont à **renouveler périodiquement selon le calendrier établi** chaque saison, et toujours sous réserve des places disponibles.

 Pour une **première inscription** et pour **chaque nouvelle saison (septembre), un dossier est à remplir.**

Pour cela, merci de vous munir : - Du carnet de santé de l'enfant

- De votre n° CAF

(ou de votre dernier avis d'imposition si non-allocataire CAF)